



HAL
open science

Une préfecture d'époque romaine à Fréjus (Var)

Lucien Rivet

► **To cite this version:**

Lucien Rivet. Une préfecture d'époque romaine à Fréjus (Var). Lemaître, Séverine; Batigne Vallet, Cécile. Abécédaire pour un archéologue lyonnais. Mélanges offerts à Armand Desbat, 31, Éditions Mergoil, pp.177-181, 2015, Archéologie et histoire romaine, 978-2-35518-049-1. hal-01465133

HAL Id: hal-01465133

<https://hal.science/hal-01465133>

Submitted on 19 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

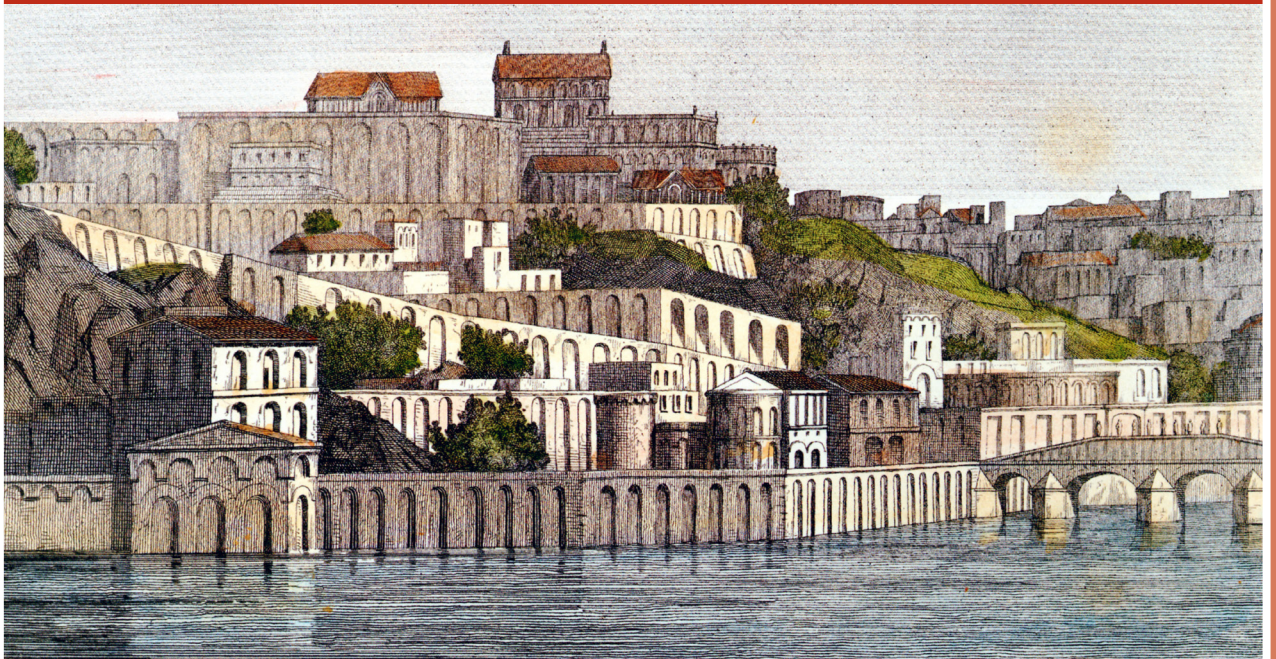


textes réunis par

Séverine Lemaître et Cécile Batigne Vallet

ABÉCÉDAIRE POUR UN ARCHÉOLOGUE LYONNAIS

Mélanges offerts à Armand Desbat



éditions mergoil

textes réunis par
Séverine LEMAÎTRE
et
Cécile BATIGNE VALLET

Abécédaire pour un archéologue lyonnais :

Mélanges offerts à Armand Desbat



avec des contributions de

Th. Argant, P. Bailet, C. Batigne Vallet, F. Bérard, E. Bertrand, R. Brulet,
St. Carrara, C. Chomer, K. Chuniaud, B. Clément, B. Dangréaux, C. Delage,
P. Dessaint, D. Djaoui, D. Fellague, A. Ferdière, M. Feugère, G. Grévin,
A. Hanotte, B. Helly, C. Laroche, O. Leblanc, S. Lemaître, G. Lucas,
P. Maguer, St. Martin-Kilcher, G. Maza, C. Mège, M. Monin, N. Nin,
M. Pichon, M. Poux, P. Rascalou, J.-Fr. Reynaud, L. Rivet, L. Robin,
A. Roumégous, C. Sanchez, H. Savay-Guerraz, E. Schindler-Kaudelka,
C. Schucany, T. Silvino, P. Thollard, F. Vilvorder, J. Wautier

Préface de D. Soutif



éditions mergoïl
autun
2015

Sommaire

<i>Préface</i> D. Soutif.....	9	<i>Lampes à huile des fosses à relief de banquets du « sanctuaire de Cybèle » à Lyon</i> A. Hanotte	107
<i>Introduction</i> S. Lemaître et C. Batigne Vallet.....	11	<i>Découverte de nouveaux médaillons d'applique sur la Presqu'île à Lyon</i> C. Mège	115
<i>La fabrication des bouteilles carrées en verre à Lugdunum : nouvelle découverte de moules en marbre à Lyon – Vaise</i> L. Robin	17	<i>Des chaperons pour débat : architecture et épigraphie de l'amphithéâtre de Lyon</i> D. Fellague	121
<i>L'avenir du thermalisme urbain sous l'Antiquité tardive : deux exemples, tour à tour</i> R. Brulet	23	<i>Balistes angkoriennes à deux arcs opposés : approche expérimentale</i> M. Pichon	131
<i>La liste de Pline et la chronologie des fondations coloniales en Gaule</i> P. Thollard	31	<i>Une autre sorte de peau : le lion de Lyon</i> T. Argant	139
<i>De la colline de Fourvière à la Presqu'île, l'horizon 3C du « sanctuaire de Cybèle »</i> E. Bertrand.....	41	<i>D'Arar à Plancus : notes d'iconographie ségusiave</i> M. Poux	145
<i>Comment datent les archéologues (et céramologues) : révision d'une question de méthode</i> A. Ferdière.....	47	<i>Une sépulture dans la fouille du parking Saint-Georges</i> F. Bérard	153
<i>De Lugdus à Plancus : faux, usage de faux et contresens, à propos des origines de Lugdunum</i> G. Lucas.....	57	<i>Les mystérieux défunts du mausolée dit la « Tour de l'Horloge » à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)</i> P. Bailet, G. Grévin, N. Nin.....	159
<i>L'arc ajouré des fibules d'Alésia, d'Aucissa et de Bagendon : liens typologiques et culturels</i> M. Feugère.....	65	<i>Une préfecture d'époque augustéenne à Fréjus (Var)</i> L. Rivet	177
<i>Eine Fibel vom Typ Alesia aus Lugdunum und ein centurio aus Patavium</i> S. Martin-Kilcher.....	73	<i>Les fouilles du quai d'Alsace à Narbonne. Un quartier à vocation artisanale à la fin du I^{er} s. av. notre ère ?</i> C. Sanchez, P. Rascalou.....	183
<i>Trophées guerriers à la porte du sanctuaire : le cas de l'enclos celtique de Grand-Champ-Est à Bes-sines (Deux-Sèvres)</i> P. Maguer	81	<i>L'Orient en Occident : formes et contenus d'amphores importées et produites à Lyon</i> S. Lemaître.....	191
<i>Débats récents sur l'interprétation de « l'établissement gaulois » de la rue du Souvenir à Lyon-Vaise : une résidence aristocratique gauloise ? Nouvelles hypothèses</i> G. Maza.....	87	<i>Nom d'une pipe ! Ou l'occupation des ruines de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)</i> O. Leblanc.....	201
<i>Le réservoir de l'abbé Caille à Lyon-Fourvière</i> C. Chomer.....	99	<i>Les pipettes en terre cuite : preuve indirecte de l'utilisation des tonneaux sur Arles et Fréjus à la période flavienne</i> D. Djaoui.....	207

<i>Au pied ou à la main ? Les potiers du quartier ouest du Camp Légionnaire de Vindonissa.</i> C. Shucany.....	217	<i>Modes de pensées et rivalités chez les érudits, antiquaires et archéologues lyonnais et viennois (XVI^e-XX^e siècle)</i> B. Helly.....	285
<i>Couvercles et couvre-plats à Lugdunum : indices d'une cuisine mijotée à l'italienne</i> C. Batigne Vallet.....	225	<i>Fantasmes ou « intuition créatrice ». Confessions d'un senior</i> J.-F. Reynaud.....	293
<i>Rien de neuf dans les amphores lyonnaises !</i> T. Silvino.....	231	<i>La production d'amphores à Lyon : à propos d'une découverte ancienne</i> B. Dangréaux.....	303
<i>Mobiliers témoins d'un atelier de potiers du milieu du II^e s. à Lezoux</i> C. Delage, K. Chuniaud.....	239	<i>Apport de la microsonde électronique à l'analyse technologique de la céramique gallo-romaine : études de cas sur des sigillées de Lezoux (France) et sur des céramiques communes du nord de la Gaule des ateliers de Liberchies et Tirlemont (Belgique)</i> D. Laduron, B. Misonne, S. Rekk et J. Wautier	309
<i>Nouveaux acquis sur l'atelier de sigillée de Pouzsoles</i> A. Roumégous.....	247	<i>Fantaisies sur les parements de l'aqueduc du Gier</i> H. Savay-Guerraz.....	317
<i>Des trous dans la rue ! Réflexions autour des fosses d'extraction de terre à bâtir à Lugdunum (Lyon)</i> B. Clément.....	255	<i>Gobelet celtique, forme romaine. Adaptation ou création d'un nouveau répertoire par les potiers du Norique ?</i> E. Schindler-Kaudelka.....	325
<i>Les ateliers romains de terres cuites architecturales sur le territoire rhônalpin</i> C. Laroche.....	261	<i>Le gobelet à médaillon d'applique de Saint-Mard</i> F. Vilvorder.....	329
<i>Un exemple de développement urbain antique sur la Presqu'île : les fouilles du 27, rue Auguste-Comte et du 30, rue Sainte-Hélène (Lyon 2^e)</i> S. Carrara.....	269		
<i>Le rempart de Lugdunum</i> M. Monin, P. Dessaint.....	277		

Une préfecture d'époque augustéenne à Fréjus (Var)

Lucien Rivet

Dans le plan de Fréjus antique, le site de la Butte Saint-Antoine apparaît comme une entité isolée à l'extrémité méridionale de la ville : son enceinte spécifique contribue à cette particularité de même que l'esplanade artificielle qui la constitue et qui domine d'une dizaine de mètres les espaces environnants, la mer immédiatement au sud, le port romain à l'est et la plaine littorale qui, à l'ouest, accueille le camp de la Flotte d'Agrippa installé à environ 700 m (Goudineau, Brentchaloff, 2009).

Établir une vaste construction à l'époque romaine sur un tel promontoire découle de la volonté d'occuper un site privilégié pour lui procurer une valeur stratégique.

C'est en 1955 que débutent les premières fouilles contribuant à mettre en évidence un canevas de murs, tous liés entre eux, qui dessinent le plan d'un vaste bâtiment quadrangulaire (Février, 1955). Auparavant, de ce site qui tire son nom d'une chapelle édifiée au XV^e s., on savait peu si ce n'est qu'il était ceint d'une enceinte romaine toujours restée visible et qu'il avait peut-être connu, selon un acte de 1180 mentionnant le *castrum inferius* des vicomtes de Fréjus, une occupation d'ampleur inconnue au Moyen Âge. Pendant la seconde guerre mondiale, des troupes italiennes puis allemandes viennent l'occuper en y bâtissant des ouvrages enterrés en béton armé. La valeur stratégique est à nouveau bien comprise... Au milieu du XX^e s., cet espace reste vide de constructions apparentes, seulement dévolu à quelques dizaines d'arbres fruitiers, sauf tout au sud où s'élèvent deux habitations sur une parcelle qui reste encore aujourd'hui privée. Le site est classé Monuments Historiques depuis 1886 et l'essentiel du terrain, au nord, est propriété publique depuis 1973.

La reprise des recherches, en 2008, conduit à améliorer notablement la connaissance du plan de ce bâtiment (par la simple mise en évidence des arases de murs avec des moyens mécaniques ; fig. 1, n° 4). Il est large de 66,30 m et long de plus de 110 m et on note, d'emblée, que sa conception s'appuie sur une préoccupation de symétrie (fig. 1). Sa surface effectivement reconnue atteint 7 700 m² (y compris la galerie de façade, à l'est) ; il se développe, vers le sud, dans la parcelle privée, non accessible à la moindre enquête, et devait couvrir quelque 10 000 m².

Mais il faut préciser que, pour apprécier la nature de cette vaste construction, on ne dispose guère que du plan de ces murs qui, tous, ne subsistent qu'au niveau des fondations ; en effet, rares sont les espaces qui conservent encore des lambeaux de leurs sols : ici quelques mètres carrés de béton de tuileau, là des fragments de mosaïque encore en place. Aucune élévation de ces murs n'a été préservée : tout ce qui était récupérable, les moellons des murs en particulier, l'a été anciennement, dès l'Antiquité tardive et jusqu'à l'époque moderne.

Le monument offre donc un plan quadrangulaire et on relève, immédiatement, que deux très grandes cours à portiques constituent, à elles deux, le centre de gravité autour duquel un grand nombre de pièces s'organisent. On ne sait de quels statuts ressortissent ces vastes espaces ouverts, celui du nord à l'agrément (990 m² avec portiques), celui du sud plutôt fonctionnel (plus de 1 750 m²), en rapport avec le port antique, immédiatement à l'ouest ?

Pour ce qui touche aux pièces fermées, l'interprétation conduit à envisager, dans tout le secteur nord (où s'effectuent les fouilles proprement dites), deux ensembles de résidences qui s'articulent chacun autour d'une cour : autour d'un *atrium* au nord-ouest, autour d'une cour à trois portiques au nord-est. Entre ces deux blocs, un ample *atrium* de 335 m² dont les galeries conservent des bribes de sol associant tesselles de mosaïque très majoritairement noires et *crustae* de marbre de provenances diverses (fig. 1, n° 6). La découverte de ce tapis luxueux, en 2011, relève d'une fortune inattendue car situé seulement à une quinzaine de centimètres sous le sol actuel sur lequel évoluaient, dans les années 1940, les troupes d'occupation puis, dans les années 1970, les engins de chantier associés à un épisode de fouille (1973-1976) à nouveau engagé par P.-A. Février.

Au sud, en revanche, autour des grandes cours, la dévolution des locaux reste difficile à préciser même si on peut évoquer, par exemple pour ceux qui sont les plus grands, à l'ouest, des espaces de stockage (?). Certains autres, en revanche, sur le côté oriental et ouverts sur l'extérieur, doivent être reconnus comme des cages d'escalier pour rejoindre un étage, comme il est certain qu'il s'élevait, un deuxième niveau n'étant d'ailleurs pas à écarter.

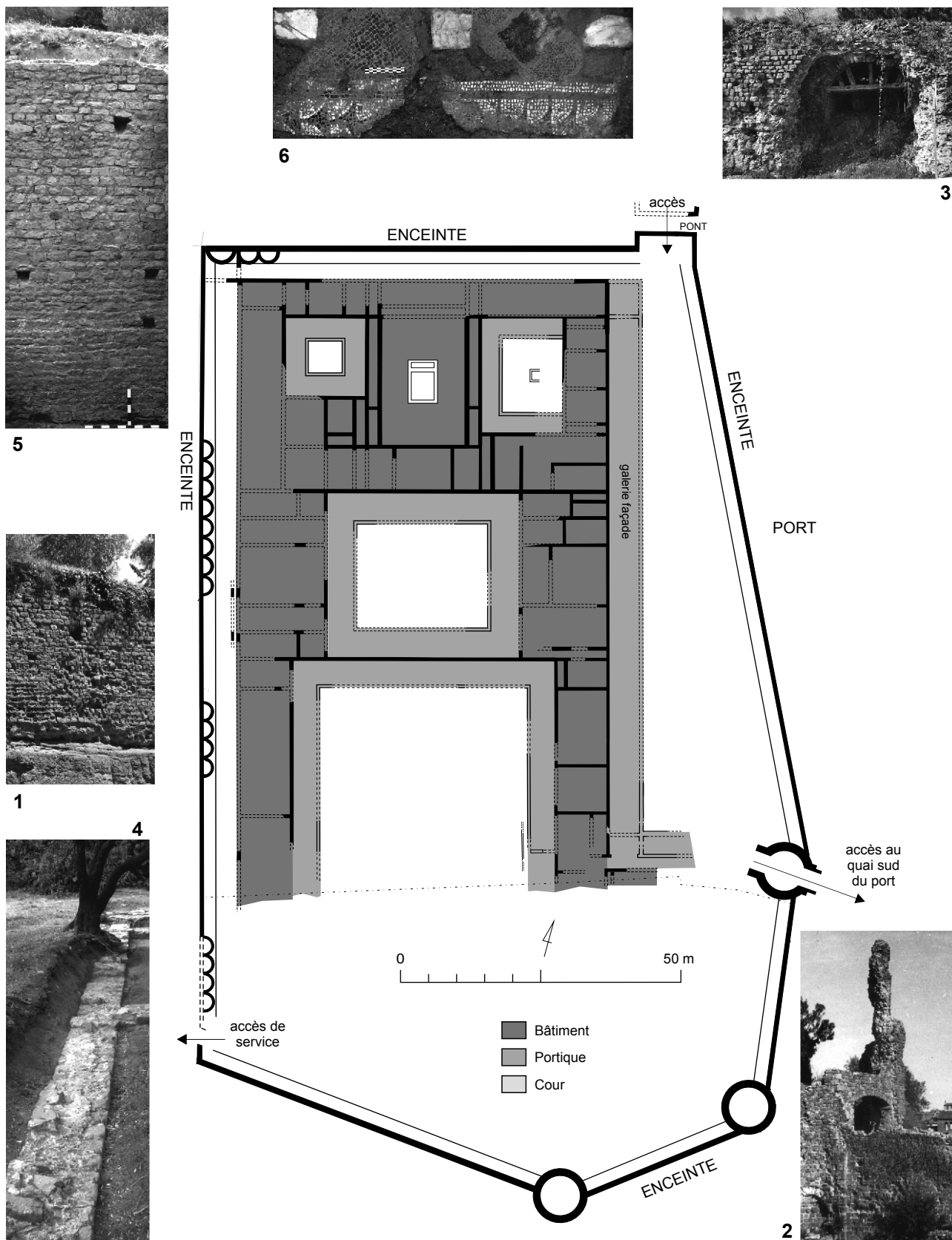


Figure 1 – Fréjus, Butte Saint-Antoine, plan des vestiges de la préfecture (mise à jour en novembre 2014). Relevé S. Roucole et S. Saulnier ; DAO S. Saulnier.
 En marge : - 1 : parement de l'enceinte occidentale ; - 2 : « tour-phare » ; - 3 : voûte du pont d'accès ; - 4 : recherche de murs du bâtiment de l'esplanade ; - 5 : fondation élevée à l'aide d'un échafaudage ; - 6 : motif d'épines de la mosaïque du grand atrium nord.

On a également mis en évidence, sur le flanc oriental du bâtiment, une galerie de façade, en avant de laquelle aucune construction n'était établie : du bâtiment était ainsi préservée une vue dégagée sur le port, d'autant que le chemin de ronde inscrit sur le rempart oriental est établi à un niveau bas.

La situation et le plan des vestiges de la Butte Saint-Antoine évoquent ces *villae* maritimes, parfois établies sur des promontoires, telles qu'on en connaît tant en Campanie et sur les franges maritimes des provinces méditerranéennes. Mais situation et plan rappellent tout autant les palais créés, dans la tradition hellénistique, pour ancrer les centres de pouvoirs et dont les plus connus sont ceux d'Hérode à Jéricho ou à *Césarée Maritima*.

Et pourtant, il ne s'agit probablement ni d'une *villa*, ni d'un palais tels qu'on connaît ces installations.

Envisager une interprétation en suivant ces voies serait omettre l'existence, tout autour et au plus près du bâtiment de la Butte Saint-Antoine, d'une enceinte en bonne et due forme (fig. 1, n° 1), avec courtines, tours et chemin de ronde dont l'édification découle, évidemment, d'une décision impériale ; au nord et à l'ouest, les façades sont établies à moins de 5 m de la face extérieure du rempart, provoquant une promiscuité qui trahit un lien fort, une alliance entre ceux qui œuvrent dans le bâtiment et les militaires qui déambulent tout à côté.

Cette seule enceinte – celle de la ville viendra s'appuyer contre, bien plus tard – mais aussi la position stratégique unique du site qui, en particulier, domine le port, conduisent à accorder au bâtiment une fonction relevant de l'administration impériale. De l'esplanade, on embrasse non seulement tout le périmètre du port mais aussi tout le golfe de Fréjus, jusqu'à l'embouchure de l'Argens, à 700 m, où est le camp de la Flotte d'Agrippa établi à la faveur de l'arrivée d'une partie des galères d'Antoine capturées à Actium, après 31 (Goudineau, Brentchaloff, 2009) ; la caractéristique du bâtiment qui occupe le site de la Butte Saint-Antoine est donc d'être panéopte : il voit tout et est vu de tous.

Qui plus est, il paraît bien que l'accès au quai méridional du port ne puisse se faire qu'en passant par l'esplanade, d'abord en franchissant la porte principale ouverte dans la muraille, au nord-est, à laquelle on accède par une rampe qui franchit une arche (fig. 1, n° 3), ensuite en longeant le bâtiment, enfin en suivant un plan incliné aménagé, vers le sud-est, qui emprunte un passage étroit dans la base d'une des tours appelée « tour-phare » (fig. 1, n° 2), selon un mot des historiens du XIX^e s. car elle était nettement plus haute que les autres. On serait donc enclin à considérer que le bâtiment de l'esplanade constituait, entre autres, une sorte de poste de contrôle pour qui voulait, venant de la ville, accéder au secteur méridional du plan d'eau.

En définitive, ces quelques données conduisent à identifier ce bâtiment de l'administration à une préfecture (au sens actuel du terme) et même à lui attribuer une fonction encore plus précise, celle d'une préfecture maritime,

compte tenu de sa situation contre le port dont elle ferme un des côtés ; d'ailleurs, P.-A. Février (Février, 1977, p. 96-97) envisageait déjà une résidence temporaire du gouverneur de la Province ou du préfet de la Flotte. On comprendra que reconnaître encore mieux aujourd'hui une telle fonction pour ce bâtiment constitue une avancée importante dans la mesure où aucune entité de la sorte n'est connue dans le monde romain, en particulier pour les places qui avaient le statut de port militaire, Misène et Ravenne. On se souvient que Fréjus porte un tel statut de base navale (*naustathmon* : Strabon, *Géographie*, 1, 9) au lendemain de l'arrivée dans ses eaux d'une partie de la Flotte prise par Octave à Actium, en 31 av. n. è. (Tacite, *Annales*, IV, 5).

Il faut envisager que le bâtiment est à la fois dédié à des logements et à des locaux administratifs. Le secteur nord donne toutes les apparences d'une juxtaposition de deux blocs d'appartements séparés par un grand *atrium* ; au sud seraient à la fois des cours d'agrément – à moins que la plus méridionale ne soit plus fonctionnelle –, et des locaux dévolus à l'économie du port. Car, en effet, la gestion d'un port, en partie dédié à une flotte militaire, induit un grand nombre de services propres à son fonctionnement, à ses intérêts et à son contrôle, à l'enregistrement des entrées et sorties de navires et de marchandises, aux services fiscaux en rapport avec les transactions, aux douanes, aux archives, à l'intendance, aux dépôts pour l'avitaillement, aux geôles. Il est vraisemblable que les esclaves et affranchis affectés aux services, privés et publics, résidaient sur place pour être disponibles en permanence même si des équipes pouvaient se relayer. L'enceinte de la Butte Saint-Antoine étant intimement liée au bâtiment, on doit également envisager qu'un secteur de l'esplanade était réservé à un petit corps de troupe.

L'emploi du terme de préfecture n'est d'ailleurs pas incongru dans le cas de ce bâtiment car il peut trouver justification dans une inscription funéraire découverte anciennement, certes datée du II^e s., mais qui fait référence à un *praefectus classis* (Gascou, Janon, 1985, p. 49-50, n° 14). On peut y ajouter une autre (*ibid.*, p. 61-62, n° 25), provenant du site, qui renvoie à un *gubernator* (pilote d'un navire de la Flotte militaire).

Mais il reste à évoquer plus précisément la chronologie de cette préfecture qui se place dans la période augustéenne.

Le bâtiment est construit d'un seul tenant, en partant des niveaux d'une occupation correspondant à la fondation césarienne de Fréjus, *Forum Iulii*, pour la première fois mise en évidence et datée grâce aux résultats des dernières campagnes de fouille ; le terrain est alors en pente. Depuis les niveaux de destruction de cet habitat, tous les murs sont construits en tranchées pour aller asseoir les maçonneries sur le rocher, parfois à une très grande profondeur (jusqu'à 5,50 m sous les sols de circulation de la préfecture ; fig. 1, n° 5). Ensuite, les murs sont bâtis en élévation pour être rapidement remblayés

puisqu'il s'agit, à partir d'un terrain affecté de déclivités, de créer un vaste terre-plein (sur 16 000 m²). L'apport de remblais représente des volumes importants que l'enceinte, bâtie dans le même temps à un niveau bas, contribue à contenir en servant de soutènement ; des voûtes verticales internes liées aux fondations des courtines contribuent d'ailleurs à soulager la poussée des terres.

Ces terres de remblais renferment une importante quantité de mobiliers archéologiques. On trouve des objets correspondant à l'habitat tardo-républicain, ramenés en surface du fait du creusement des tranchées de fondation ; on trouve également du mobilier plus récent contenu dans ces terres (en partie ?) rapportées et plus en phase avec l'époque de la construction.

Les sept campagnes de fouille, de durée relativement limitée (environ 6 semaines par an, avec une équipe d'étudiants), ont procuré près de 115 000 tessons et objets significatifs relatifs à cette époque (dont 78 000 pour les seuls remblais et 11 400 pour les couches de destruction) parmi lesquels suffisamment d'éléments autorisant une datation pour l'exécution des terrassements et la mise en place des superstructures maçonnées.

Nous laisserons de côté les productions locales (céramiques à pâtes claires et brunes, vases non tournés, amphores à fond plat, locales et marseillaises...) pour insister sur les importations très diversifiées. Qu'on en juge :

- au titre des apports minoritaires, on recense les céramiques peintes de la vallée du Rhône (type bol de Roanne) et d'Espagne (type *sombrero de copa*), les campaniennes B de Campanie (Calès et autres) et celles à pâte grise, les céramiques grises celtiques, les vases à glaçure plombifère, quelques culinaires africaines et, à titre exceptionnel, deux plats d'Éphèse (Greyware) et une coupe d'origine orientale indéterminée ; bien représentés sont cependant les gobelets de type Aco (dont plusieurs exemplaires sigillés) et les coupes de type Sarius (dont certaines à vernis noir) ;
- les catégories les plus abondantes recouvrent les campaniennes A tardives (avec ou sans bandes blanches) et leurs imitations, les sigillées italiques (dont certaines à vernis noir qui sont issues des niveaux tardo-républicains) mais aussi les gobelets à paroi fine et pâte siliceuse, les céramiques culinaires italiques... ;
- quant aux amphores, nombreuses, elles illustrent des produits d'Espagne (vin, huile et saumures) et d'Italie (du vin surtout mais aussi l'huile d'Apulie et du *Picenum*), une bonne proportion étant issue de la côte adriatique (associée à une belle série de bouchons) ;
- l'*instrumentum* procure des fibules, des couvercles de boîtes à sceaux (en bronze et en os), des spatules à cire en fer, des stylets, de nombreux clous en fer de *caligae*, des clous en bronze de doublage, des clous décoratifs en fer et

en bronze, une pointe de flèche en fer et des talons de lance ou de javelot, des navettes en bronze pour ravauder les filets de pêche, etc. Le verre est rare.

Les céramiques récoltées traduisent donc, comme il se doit, des apports diversifiés tels qu'on en rencontrerait dans les niveaux de la plupart des sites comportant une phase d'occupation de l'époque augustéenne mais ce qui est patent, dans les importations relevées, ce sont celles qui trahissent des relations privilégiées entre Fréjus et la péninsule Italique et, tout particulièrement, avec la vallée du Pô, avec Arezzo et avec la côte adriatique. Cette variété de mobiliers d'origine italique est telle qu'on n'en connaît nulle part ailleurs dans une ville côtière de la Narbonnaise. Olbia, situé à une soixantaine de kilomètres (à vol d'oiseau) vers l'ouest, offre des niveaux de même époque dans lesquels les produits italiques sont considérablement moins fréquents alors que ceux venant de l'aire marseillaise sont omniprésents.

Ce sont les sigillées italiques qui procurent les données les plus précises pour proposer une datation, en laissant de côté la forte proportion de formes précoces provenant des niveaux d'habitat de l'époque tardo-républicaine et du début de l'époque augustéenne. Les vaiselles du service I à lèvres pendantes (Ic minoritaire) sont fort nombreuses et celles du service II absentes, à l'exception de deux ou trois bords qui semblent annoncer sa conception ; rares également sont les pièces moulées. Pour la datation, les comparaisons les plus pertinentes avec les sigillées des camps du *limes* rhénan renvoient tout particulièrement à celui de Dangstetten (occupé entre -15 et -9/-8, avec 1,20 % de service II) mais non avec celui de Rödgen (occupé entre -10 et -8/-7, avec 17 % de service II). Les rapprochements sont pertinents avec Lyon-Cybèle, Horizon 2 (période -30/-15, sans service II). La collection d'estampilles sur ces mêmes sigillées italiques ne contredit nullement cette image car aucune des 80 marques exploitables recueillies ne renvoie à une officine dont l'activité aurait débuté après les années -15 ; aucune, en particulier, d'*Ateius*. La datation fournie par les céramiques est corroborée par les 90 monnaies (dont 31 provenant des remblais) dont les plus récentes, des *dupondii* d'Auguste, sont frappées en -16/-14.

Il convient donc de situer dans la fourchette des années -15 à -12 la fin de la construction des murs en fondation du bâtiment et la mise en place des sols du rez-de-chaussée. Pour ces grands travaux, auxquels participe très certainement un contingent militaire – comme en témoignent quelques objets perdus parmi lesquels de nombreux clous de *caligae* –, on peut supposer que le temps d'exécution est relativement rapide et que l'achèvement des constructions en élévation et des finitions intérieures portent l'inauguration des locaux à une date légèrement plus récente.

BIBLIOGRAPHIE

FÉVRIER P.-A

1956 : « Fouilles à la citadelle méridionale de *Forum Julia* (Fréjus, Var) en 1955 », *Gallia*, 14-1, p. 35-56.

1977 : *Fréjus (Forum Iulii) et la basse vallée de l'Argens*, 2^e éd. augm., Cuneo (Itinéraires ligures, 13), 204 p.

GASCOU J., JANON M.

1985 : *Inscriptions latines de Narbonnaise, ILN, Fréjus*, Paris, éd. du CNRS (Suppl. à *Gallia*, 44), 225 p.

GOUDINEAU C., BRENTCHALOFF D. (DIR.)

2009 : *Le camp de la Flotte d'Agrippa à Fréjus. Les fouilles du quartier de Villeneuve*, Paris, éd. Errance, 591 p.

RIVET L.

2008 : « Les ensembles céramiques d'époque augustéenne de la Butte Saint-Antoine à Fréjus (Var). Recherches dans la cour secondaire LX (1973-1976) », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFÉCAG, L'Escala-Empúries, 1-4 mai 2008*, Marseille, SFÉCAG, p. 765-802.